LEGENDE :

D

PERIMETRE DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION

BATIMENT PROTEGE

PERIMETRE D'EVOLUTION DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

BANDE D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE (MUR)

ORIENTATION DES FAITES DES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES

LIMITE DES CONSTRUCTIONS (LIGNE A HAUTE TENSION)

AIRE DE VERDURE

AIRE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

PLANTATIONS OBLIGATOIRES A CREER

A TITRE INDICATIF:





